



**Huitième Conférence ministérielle
« Un environnement pour l'Europe »**

**Batumi (Géorgie)
8-10 juin 2016**

**Rapport de la huitième Conférence ministérielle
« Un environnement pour l'Europe »**



Conseil économique et social

Distr. générale
12 août 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

Batumi (Géorgie), 8-10 juin 2016

Rapport de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

I. Introduction

1. La huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » s'est tenue du 8 au 10 juin 2016 à Batumi (Géorgie).

A. Participation

2. Y ont participé des représentants des 44 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

3. Des représentants des organismes du système des Nations Unies ci-après étaient présents à la réunion : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, CEE, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

4. Étaient également présents à la réunion des représentants des instances suivantes : Centre d'information scientifique de la Commission inter-États pour la coordination de l'utilisation des ressources en eau en Asie centrale, Comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, Conférence ministérielle pour la protection des forêts en

GE.16-14011 (F) 311016 011116



* 1 6 1 4 0 1 1 *

Merci de recycler



Europe, Conseil des ministres des pays nordiques, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Partenariat mondial pour l'eau.

5. Des représentants de l'Union européenne, c'est-à-dire du Conseil de l'Union européenne, de la Commission européenne, de la délégation de l'Union européenne en Géorgie et de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), ont assisté eux aussi à la réunion.

6. Des représentants des centres régionaux pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la République de Moldova ont également participé à la réunion.

7. Les institutions financières ci-après étaient représentées: Banque asiatique de développement, Banque de développement KfW, Banque européenne d'investissement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque mondiale.

8. Bon nombre d'autres organisations et de grands groupes, notamment le monde universitaire, les milieux d'affaires, les pouvoirs locaux et des organisations non gouvernementales (ONG) étaient également représentés.

9. Le secrétariat était assuré par la CEE.

B. Questions d'organisation¹

10. La Conférence s'est déroulée sans document imprimé et le pays hôte a fourni des ordinateurs blocs-notes. Les documents de la Conférence ont été affichés sur le site Web de la CEE².

11. L'ECO-Forum européen a organisé et coordonné la participation des représentants des ONG. L'Institut international du développement durable a présenté un aperçu quotidien des travaux de la Conférence³. Les partenaires du processus « Un environnement pour l'Europe » ont organisé 7 expositions et 33 manifestations parallèles sur des questions ayant un rapport avec les thèmes de la Conférence.

12. La Conférence s'est ouverte avec un spectacle artistique de sand art qui avait pour thèmes l'économie verte et la qualité de l'air. Le Premier Ministre de la Géorgie a prononcé un discours liminaire. Le Chef du Gouvernement de la République autonome d'Adjaraie a souhaité la bienvenue aux participants à Batumi. Le Ministre géorgien de l'environnement et de la protection des ressources naturelles, qui présidait la Conférence, a présenté les thèmes principaux de la manifestation, à savoir « Pour une économie plus respectueuse de l'environnement » et « Améliorer la qualité de l'air ». L'Ambassadeur de la République tchèque en Géorgie a prononcé une allocution intitulée « De Dobříš à Batumi : vingt-cinq années de coopération paneuropéenne », et a indiqué que son pays souhaitait organiser la conférence suivante. Des discours d'orientation ont été prononcés par le Secrétaire exécutif de la CEE et le Directeur exécutif adjoint du PNUE.

¹ Les débats de la Conférence et leurs résultats sont présentés dans un résumé établi par le Président (ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.3) et dans un résumé de la réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement établi par les Coprésidents (ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.4). Pour éviter les doublons, le présent rapport donne uniquement un aperçu du déroulement de la Conférence.

² Y compris la liste des participants et les exposés, les interventions et les discours liminaires de la Conférence. Voir www.unece.org/eHnvironmental-policy/environment-for-europe/efe-conferences/batumi-conference/welcome.

³ Voir www.iisd.ca/unece/efe8.

13. Les participants ont adopté l'ordre du jour de la Conférence (ECE/BATUMI.CONF/2016/1).

II. Le volet environnemental du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Accords multilatéraux relatifs à l'environnement, mécanismes, politiques et institutions à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030

14. Le Président de la Conférence a présidé une séance sur le thème « Volet environnemental du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – aller de l'avant dans la région paneuropéenne ». Le Secrétaire exécutif de la CEE et le Directeur exécutif adjoint du PNUE ont coanimé les débats. Les intervenants – des ministres et d'autres chefs de délégation des États membres ainsi que des représentants du Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, de la Coalition mondiale des forêts, de la Commission européenne, de l'ECO-Forum européen et de l'OCDE – ont participé à un débat organisé sous la forme d'une « émission-causerie ». Le débat s'appuyait sur les deux documents établis par le secrétariat : le rapport final sur la mise en œuvre des Actions pour l'eau d'Astana (ECE/BATUMI.CONF/2016/10) et un document intitulé « Inventaire des processus et des activités du sous-programme "Environnement" qui aident les pays à atteindre les objectifs de développement durable » (ECE/BATUMI.CONF/2016/INF/1).

15. Les intervenants ont fait part de leurs réflexions sur le rôle que pourraient jouer les accords multilatéraux relatifs à l'environnement, les études de performance environnementale, l'Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement, les centres régionaux pour l'environnement et d'autres instruments dans le soutien et le renforcement des efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable. Ils ont examiné les objectifs sous l'angle transsectoriel ou en regroupant plusieurs d'entre eux.

16. Les participants ont donné des exemples concluants et réaffirmé leur attachement aux divers instruments, ce qui a incité, aidé et encouragé tous les pays à réaliser des progrès. En outre, ils ont défini les domaines dans lesquels une aide supplémentaire pourrait être nécessaire ou dans lesquels de nouvelles voies pourraient être étudiées. La séance s'est achevée par une cérémonie organisée pour célébrer le Programme d'études de performance environnementale de la CEE qui était mis en œuvre avec succès depuis vingt ans.

B. Suivre l'état de l'environnement dans la région paneuropéenne

17. Une séance sur le thème « Suivre l'état de l'environnement dans la région paneuropéenne », présidée par le Président de la Conférence, a été scindée en deux parties : examen des progrès réalisés dans la mise en place du Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) et lancement de l'évaluation régionale paneuropéenne du sixième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial. Un rapport concernant l'état d'avancement du SEIS devant favoriser l'établissement périodique de rapports dans la région paneuropéenne (ECE/BATUMI.CONF/2016/8) et un résumé des principales conclusions et orientations de l'évaluation régionale paneuropéenne (ECE/BATUMI.CONF/2016/9) avaient été établis pour faciliter les débats.

18. Le Ministre biélorusse des ressources naturelles et de la protection de l'environnement a prononcé un discours sur le thème « D'Astana à Batumi : le développement du SEIS pour l'ensemble de la région paneuropéenne » et le Directeur exécutif de l'AEE a présenté ensuite « L'AEE et les étapes clés de la mise en œuvre du SEIS par l'Union européenne et dans son voisinage ». Les représentants ont regardé un enregistrement vidéo contenant des témoignages sur le SEIS. Les témoignages ci-après ont également été apportés :

- a) Le SEIS à l'appui de la qualité de l'air, par le Directeur général du Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux ;
- b) Le SEIS à l'appui d'une économie verte, par la Secrétaire d'État moldave de l'environnement ;
- c) Les perspectives, défis et priorités à l'horizon 2030, dans le contexte du SEIS, et le suivi des objectifs de développement durable, par le chef du Centre d'information et d'étude sur la protection de l'environnement du Kazakhstan ;
- d) Le SEIS à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la présentation de rapports nationaux sur la réalisation des objectifs de développement durable, par un spécialiste des États-Unis, Conseiller pour les politiques.

19. Le Secrétaire exécutif de la CEE et le Directeur régional du PNUE ont présenté l'évaluation régionale paneuropéenne (ECE/BATUMI.CONF/2016/INF/14) et le Coordonnateur régional du rapport sur l'avenir de l'environnement mondial a présenté les principales conclusions de l'évaluation. Ces conclusions ont ensuite été examinées au cours d'une réunion-débat animée par la Ministre roumaine de l'environnement, des eaux et des forêts avec la participation du Ministre croate de la protection de l'environnement et de la nature, qui a recensé les domaines où l'on avait besoin d'informations complémentaires pour étayer la prise de mesures et de décisions éclairées, ainsi que du Secrétaire d'État slovaque à l'environnement, qui a expliqué en détail comment la Slovaquie entendait mettre à profit les conclusions de l'évaluation. Plusieurs représentants de gouvernements et de la société civile ont pris la parole au cours du débat.

20. Les délégations ont réaffirmé l'engagement qui avait été pris de mettre en place un processus d'évaluation périodique de l'environnement fondé sur le SEIS, étant donné qu'il s'agissait aussi d'un moyen efficace de faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

III. Dix ans d'éducation en vue du développement durable

21. Un débat sur l'éducation en vue du développement durable, coprésidé par le Ministre de l'éducation et de la science et le Ministre de l'environnement et de la protection des ressources naturelles de la Géorgie, a été organisé dans le cadre de la réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement.

22. Des discours liminaires sur l'importance de l'éducation au développement durable dans la construction d'une société nouvelle et la contribution utile de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable ont été prononcés par le Ministre chypriote de l'éducation et de la culture, la Ministre néerlandaise de l'environnement, le Directeur général adjoint pour l'éducation de l'UNESCO (par message vidéo) et le Secrétaire exécutif de la CEE.

23. Le Président du Comité directeur de la CEE pour l'éducation au développement durable a présenté le troisième rapport d'évaluation de la Stratégie (ECE/BATUMI.CONF/2016/INF/17), en mettant l'accent sur les principales conclusions.

24. Les participants ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie au cours des dix premières années. Plusieurs représentants de gouvernements et de la société civile ont pris la parole. La Réunion de haut niveau a adopté la Déclaration ministérielle de Batumi sur l'éducation en vue du développement durable (ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.2) et le Cadre de mise en œuvre de la Stratégie (ECE/BATUMI.CONF/2016/11). La délégation géorgienne a annoncé l'intention de son pays d'étudier avec la communauté internationale la possibilité d'élaborer un nouvel accord contraignant sur l'éducation en vue du développement durable.

IV. Pour une économie plus respectueuse de l'environnement dans la région paneuropéenne

25. Une réunion consacrée au passage à une économie plus respectueuse de l'environnement dans la région paneuropéenne, présidée par le Secrétaire d'État suisse à l'environnement, a été organisée sous la forme d'une séance plénière suivie de deux tables rondes simultanées. Un document de fond officiel intitulé « Pour une économie plus respectueuse de l'environnement dans la région paneuropéenne » avait été établi par le secrétariat en association avec le PNUE et en consultation avec des partenaires (ECE/BATUMI.CONF/2016/4) pour faciliter les débats. Des documents d'information avaient également été établis par le secrétariat et les partenaires.

26. Des allocutions liminaires ont été prononcées par : Bertrand Piccard, pionnier suisse de l'aviation, pilote de Solar Impulse et Ambassadeur itinérant du PNUE, par visioconférence ; le Secrétaire général du Club de Rome ; la Ministre roumaine de l'environnement, des eaux et des forêts ; et le Ministre biélorusse des ressources naturelles et de la protection de l'environnement. Les participants ont regardé un enregistrement vidéo présentant des témoignages vécus sur l'économie verte.

27. La Conférence a adopté le Cadre stratégique paneuropéen pour une économie plus respectueuse de l'environnement (ECE/BATUMI.CONF/2016/6) présenté par la Secrétaire générale du Ministère portugais de l'environnement, au nom du Président du Comité des politiques de l'environnement de la CEE. L'Initiative de Batumi pour une économie verte (BIG-E) (ECE/BATUMI.CONF/2016/13), qui demeurait ouverte à l'adhésion, a été lancée lors d'une cérémonie. Une liste d'éventuelles actions pour une économie verte (ECE/BATUMI.CONF/2016/INF/21) avait été établie pour aider les parties prenantes intéressées à formuler leurs engagements volontaires au titre de l'Initiative. La séance plénière s'est achevée par la projection d'un enregistrement vidéo de l'ECO-Forum européen consacré à l'économie verte.

28. Les participants aux tables rondes parallèles ont examiné les mêmes questions relatives au passage à une économie plus respectueuse de l'environnement. La première table ronde était animée par le Ministre croate de la protection de l'environnement et de la nature et le Secrétaire exécutif de la CEE, et la seconde par la Ministre roumaine de l'environnement, des eaux et des forêts et le Directeur régional du PNUE.

V. Améliorer la qualité de l'air pour un environnement plus sain et une meilleure santé

29. Une réunion consacrée à l'amélioration de la qualité de l'air pour un environnement plus sain et une meilleure santé, présidée par le Ministre lituanien de l'environnement, a été organisée sur le même modèle que la réunion consacrée à l'économie verte. Afin de faciliter les travaux, le secrétariat avait établi, en consultation avec les partenaires, un document de fond intitulé « Améliorer la qualité de l'air pour un environnement plus sain et

une meilleure santé » (ECE/BATUMI.CONF/2016/5). Les travaux se sont appuyés aussi sur un résumé, destiné aux décideurs, d'un rapport d'évaluation scientifique réalisé dans le cadre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la CEE (ECE/BATUMI.CONF/2016/12) et sur sept messages concernant la pollution atmosphérique à l'intention des ministres (ECE/BATUMI.CONF/2016/INF/2). Les participants ont regardé un enregistrement vidéo de sand art sur l'amélioration de la qualité de l'air pour un environnement plus sain et une meilleure santé.

30. Des discours liminaires ont été prononcés par le Ministre bélarussien des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, la maire adjointe de Tbilissi et la Directrice du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

31. La Conférence a approuvé l'initiative Action de Batumi pour un air plus pur (ECE/BATUMI.CONF/2016/7) présentée par l'Ambassadeur de Suède pour l'environnement. L'initiative, qui demeurerait ouverte à l'adhésion, a été lancée par la Conférence et par des enfants de Batumi au cours d'une cérémonie.

32. Les participants aux tables rondes parallèles ont examiné les questions relatives à l'amélioration de la qualité de l'air qui avaient été convenues. La première table ronde était animée par la Présidente de l'Agence allemande pour l'environnement et le Directeur de l'environnement de l'OCDE et la seconde par la Ministre ukrainienne de l'écologie et des ressources naturelles et le Directeur régional du PNUE.

33. Le dernier jour de la Conférence, les Présidents des deux réunions thématiques ont rendu compte en séance plénière des principaux résultats des débats.

VI. Accords, engagements, initiatives ou moyens d'action ayant un rapport avec les thèmes de la Conférence

34. Le Secrétaire exécutif de la CEE a signé la Déclaration conjointe en faveur du boisement et du reboisement du bassin de la mer d'Aral de la CEE et du Comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral.

VII. Adoption des textes issus de la Conférence

35. Le Président de la Conférence a présenté le projet de déclaration ministérielle soumis à la Conférence par le Comité des politiques de l'environnement. La Déclaration ministérielle intitulée « Plus pur, plus vert, plus futé » a été adoptée par acclamation (ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.1). Un certain nombre de délégations ont pris la parole à ce sujet.

VIII. Clôture de la Conférence

36. Le Président de la Conférence a présenté le résumé des travaux de la Conférence établi par ses soins. Le Secrétaire exécutif de la CEE a formulé des observations finales. Le Président a remercié les participants pour leur travail fructueux et constructif et s'est dit convaincu que les engagements pris contribueraient à l'amélioration de l'environnement et à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a remercié les interprètes pour leur travail et a prononcé la clôture de la Conférence.

37. La Conférence a remercié le Comité des politiques de l'environnement pour son excellente préparation de l'événement. Elle a également remercié le secrétariat de la CEE d'avoir organisé avec succès le bon déroulement de la Conférence. Enfin, la Conférence a remercié tout particulièrement le Gouvernement géorgien, hôte de l'événement, pour sa chaleureuse hospitalité.
